



CAP
Chartered Accountants
Partners

Société d'expertise comptable membre de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Association « **Ultra Marathon Tunisie** »

Date : Juillet 2023

CAP SARL au Capital de 20 000 DT.
A: B 21, Immeuble Titanium, rue de l'île de Djerba,
Les berges du lac 2 - 1053 Tunis.
T: + 216 70 039 059 | F: + 216 71 192 112
MF: 1330363 V A M 000 | RNE: 1330363V
E: contact@cap.com.tn



SOMMAIRE

Rapport général

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

- Etat de la situation financière
- Etat des produits et charges
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers
 1. Présentation de l'association
 2. Principes et méthodes comptables
 3. Notes à l'état de la situation financière
 4. Notes à l'état des produits et des charges

Annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31 Décembre 2022

Messieurs & Mesdames les Membres de

Association « Ultra Marathon Tunisie »

**Dar El Harka, 42 Rue du Pacha Medina,
1006 -Tunis**

Chartered Accountants Partners

Société d'expertise comptable membre de l'OECT

B 21, Immeuble Titanium, rue de l'île de Djerba

Les berges du lac 2 - 1053 Tunis

Tél : +216 31 346 200 / Fax : +216 71 192 112

E-Mail : contact@cap.com.tn

Web : www.cap.com.tn

RAPPORT D'AUDIT

I. Rapport sur les états financiers :

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « **Ultra Marathon Tunisie** », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 Décembre 2022, l'état des produits et des charges et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, et sous réserves des points décrits dans la section « fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers donnent une image fidèle et présentent régulièrement et sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association « **Ultra Marathon Tunisie** » au 31 Décembre 2022, les résultats de ses opérations et les flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

- ✓ L'inventaire physique des valeurs en caisse qui s'élèvent, au 31 Décembre 2022, à 169,230 Dinars n'a pas été effectué.

De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'existence et la valorisation des valeurs en caisse à la date de la clôture.

3. Responsabilité du Bureau Exécutif pour les états financiers

Le Bureau Exécutif de l'association est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- ✓ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le bureau exécutif, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- ✓ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- ✓ Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- ✓ Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- ✓ Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles :

- ✓ Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres, préparés par l'association au titre de l'exercice 2022, qui sont les suivants :
 - Le registre des membres ;
 - Le registre des délibérations des organes de direction de l'association ;
 - Le registre des activités et des projets ;
 - Le registre des dons.
- ✓ En application de la norme « NCT 45 » relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif, les associations doivent annexer aux états financiers, les budgets du prochain exercice, tout en mentionnant la confrontation entre les budgets de la saison (l'exercice) en cours avec les réalisations.

L'association « **Ultra Marathon Tunisie** » a établi les budgets du prochain exercice et n'a pas annexé aux états financiers, les budgets du prochain exercice, ni ceux de l'exercice audité

III. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. A cet effet, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de l'association « **Ultra Marathon Tunisie** » ; avec la réglementation en vigueur.

Moneim TAIEB

Tunis, le 21 Juillet 2023

ASSOCIATION « Ultra Marathon Tunisie »
Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

Ultra Marathon Tunisie**Etat de la Situation Financière**

Exercice clos le 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	3 416,879	1 149,807
Autres actifs courants	3.2	17 204,779	8 450,613
Créances et comptes rattachés	3.3	1 980,000	-
Immobilisations corporelles		18 500,243	-
Moins : amortissements		< 825,166 >	-
		17 675,077	-
Total des actifs		40 276,735	9 600,420
Passifs et Actifs Nets			
Autres passifs courants	3.4	8 464,734	5 949,850
Fournisseurs et comptes rattachés	3.5	6 889,177	7 991,546
Total des Passifs		15 353,911	13 941,396
Excédents ou Déficits reportés		< 4 340,976 >	< 16 257,072 >
Excédents ou Déficits de l'exercice		29 263,800	11 916,096
Total des Actifs Nets	3.6	24 922,824	< 4 340,976 >
Total des Passifs et Actifs Nets		40 276,735	9 600,420

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Ultra Marathon Tunisie

Etat des Produits et des Charges

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Etat des Produits et des Charges	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>Produits</u>			
Cotisation des adhérents		4 380,000	4 470,000
Revenus des activités et manifestations	4.1	126 048,400	126 048,400
Subventions de fonctionnement	4.2	235 764,559	56 577,000
Autres Apports	4.3	62 885,013	50 230,000
Autres gains		24,351	0,004
Total des produits		429 102,323	237 325,404
<u>Charges</u>			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.4	< 126 185,357>	< 57 771,290>
Dotations aux amortissements et aux provisions		< 825,166>	-
Autres charges courantes	4.5	< 271 796,974>	< 167 638,017>
Autres pertes		< 1 031,026>	< 0,001>
Total des charges		< 399 838,523>	< 225 409,308>
Excédents des produits sur les charges de l'exercice		29 263,800	11 916,096

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers

Ultra Marathon Tunisie

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Désignations	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des cotisations des adhérents	4 380,000	4 470,000
Encaissement des revenus des activités et manifestations	150 000,000	150 000,000
Encaissement des subventions de fonctionnement	218 991,663	56 577,000
Encaissement d'autres revenus et apports	62 060,903	50 230,000
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	< 404 895,577 >	< 208 627,153 >
Autres Décaissement des activités courantes	< 28 269,917 >	< 52 541,577 >
Flux de trésorerie provenant des activités courantes	2 267,072	108,270
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des subventions d'investissement	-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	2 267,072	108,270
Trésorerie au début de l'exercice	1 149,807	1 041,537
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 416,879	1 149,807

Association « Ultra Marathon Tunisie »
Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice arrêté au 31 Décembre 2022

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « **Ultra Marathon Tunisie** » a été créée en 2017.

Son objet consiste en :

- Organiser des manifestations Ultra Marathon (courses rural) et inciter les étrangers à venir en Tunisie pour y participer ;
- Travailler en partenariat avec des organisations, des associations et des entreprises pour accueillir des événements sportifs ;
- Offrir un espace d'échange, de discussion et de travail d'équipe à ses membres et contribuer au développement du courses rural en Tunisie.

L'association est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

La constitution de l'association « **Ultra Marathon Tunisie** » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne N°86 du 20 Juillet 2017.

Le Bureau Exécutif de l'association est composé actuellement des membres suivants :

- | | |
|-----------------------------|----------------------|
| ▪ Président | : Mr Adel BEZNIN |
| ▪ Secrétaire Général | : Mr Majdi KALBOUSSI |
| ▪ Trésorière | : Mr Leila BEN GACEM |

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'association « **Ultra Marathon Tunisie** » arrêtés au 31 Décembre 2022 ont été élaborés conformément :

- A la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 31 Décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A la Norme Comptable « NCT 45 » relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ces états financiers sont composés de l'état de la situation financière et l'état des produits et charges présentés selon les modèles autorisés et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles de référence ainsi que les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus appliqués par l'association « **Ultra Marathon Tunisie** » pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 sont les suivants :

2.1 Produits

Les produits de « **Ultra Marathon Tunisie** » comprennent principalement :

- Cotisations des adhérents : il s'agit de toutes les sommes versées par les adhérents à titre de cotisations au cours de l'exercice ;
- Subventions de fonctionnement : il s'agit de toutes les sommes reçues en numéraire et représentant une aide destinée à financer ses activités courantes à savoirs les activités sportives ;
- Revenus des activités et manifestations : ce poste comprend, notamment des apports de sponsoring ;
- Autres apports : ce poste comprend, notamment les apports affectés à des charges de l'exercice et les sommes versées par les adhérents et qui dépassent le montant légal ou statutaire de la cotisation.

3 Notes relatives à l'Etat de la Situation Financière**Actifs****3.1 Note relative aux liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Compte BIAT	3 247,649	1 008,415
Caisse	169,230	141,392
Total	3 416,879	1 149,807

3.2 Note relative aux autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Produits à recevoir « GIZ »	9 668,570	-
Report de TVA	6 152,495	-
TVA déductibles	1 292,144	7 178,837
Retenues à la source sur clients	91,570	91,570
Fournisseurs avances et acomptes	-	1 180,206
Total brut	17 204,779	8 450,613

3.3 Note relative aux Créances et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Association « SHANTI »	1 980,000	-
	1 980,000	-

Passifs

3.4 Note relative aux autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Charges à payer	7 706,228	4 800,000
Etat, impôts et taxes	758,506	1 149,850
Total brut	8 464,734	5 949,850
Provision	-	-
Total net	8 464,734	5 949,850

Actifs nets

3.5 Note relative aux fournisseurs et comptes rattachés

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
B2A	6 815,481	1 187,220
HATEM BEN NEJI	73,696	-
HAPAX	-	6 804,326
Total net	6 889,177	7 991,546

3.6 Note relative au tableau de mouvement des actifs nets

	Excédents ou déficits reportés	Excédents ou déficits de l'exercice	Total Général
Solde au 31/12/2021	< 16 257,072>	11 916,096	< 4 340,976>
Affectation de l'excédent ou du déficit de l'exercice précédent	11 916,096	< 11 916,096>	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	29 263,800	29 263,800
Solde au 31/12/2022	< 4 340,976>	29 263,800	24 922,824

4 Notes relatives à l'Etat des Charges et des Produits

4.1 Note relative aux revenus des activités et manifestations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Sponsoring « Assurance BIAT »	126 048,400	126 048,400
Total	126 048,400	126 048,400

4.2 Note relative aux subventions de fonctionnement

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Dons reçus de l'étranger (*)	194 991,830	36 577,000
Dons local	40 772,729	20 000,000
Total	235 764,559	56 577,000

(*) Les dons reçus de l'étranger se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
GIZ	144 781,530	-
Amir BEN GACEM	50 210,300	36 577,000
Total	194 991,830	36 577,000

4.3 Note relative aux autres Apports

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Dons versés par les adhérents dépassant le montant statutaire	58 386,653	50 230,000
Autre revenus	4 498,360	-
Total	62 885,013	50 230,000

4.4 Note relative aux achats consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Achats d'études et de prestations de services	69 162,104	31 300,000
Fournitures consommables - Evènement Ultra Mirage	57 023,253	26 471,290
Total	<u>126 185,357</u>	<u>57 771,290</u>

4.5 Note relative aux autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Déplacements, missions et réceptions	160 064,205	93 338,281
Locations	66 930,322	47 573,858
Photographes et Média	21 516,786	12 889,528
Rémunération d'honoraires	15 962,716	6 305,547
Publicité, publications, relations publiques	3 000,000	4 000,000
Primes d'assurances	2 287,800	2 287,800
Services bancaires et assimilés	1 186,802	402,565
Etat, impôts et taxes	808,943	509,786
Frais postaux et frais de télécommunications	39,400	330,652
Total	<u>271 796,974</u>	<u>167 638,017</u>

Ultra Marathon Tunisie

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
	31/12/2021	Acquisitions/ reclassements	Cessions	31/12/2022	31/12/2021	Dotations	Régul	31/12/2022	31/12/2022
Matériels et équipements	-	18 500,243	-	18 500,243	-	825,166	-	825,166	17 675,077
Immobilisations corporelles	-	18 500,243	-	18 500,243	-	825,166	-	825,166	17 675,077